Question présentée par la députée : M^{me} Céline Zuber-Roy

Date de dépôt : 19 mars 2021

Question écrite

Genève assure-t-elle ses objectifs en matière de gestion des déchets ?

Le GESDEC a mandaté en 2019 la Haute école de gestion afin d'effectuer un sondage relatif au tri des déchets¹. Ce sondage représentatif a révélé notamment les chiffres et données suivants :

- 80% des ménages produisent au maximum 2 sacs de déchets par semaine, soit une moyenne pondérée de 35,2 litres par personne et par semaine;
- 70% des répondants déclarent trier au moins 8 catégories de déchets, à savoir le PET, le verre, le papier/carton, les piles, le textile, le fer blanc, le matériel électrique et les déchets organiques;
- dans ces trois dernières catégories, les taux de tri sont relativement moins conséquents, ainsi que pour les capsules de café (45%) et le flaconnage en plastique (42%);
- la politique d'information fonctionne, 97% des répondants estimant savoir quel déchet trier et où les amener;
- des points de collecte plus proches diminuent la quantité de déchets incinérables;
- 57% des répondants sont opposés à la taxe au sac ;
- les répondants des zones rurales trient davantage et produisent moins de déchets que ceux des zones urbaines.

Il est intéressant de constater que des efforts conséquents sont mis en œuvre par la population. La majorité de celle-ci semble très attentive à la question du déchet et favorise grandement le recyclage.

https://www.ge.ch/document/23930/telecharger

Q 3852 2/2

Le canton s'est d'ailleurs fixé un objectif de réduction de 25% des déchets d'ici à 2025². Le Grand Conseil a par ailleurs adopté en 2019 une loi visant à diminuer l'usage de sacs plastiques uniques dans les commerces de notre canton, en favorisant les sacs biodégradables notamment³.

Le taux de recyclage des déchets s'élève à 50,1% en 2019 selon les derniers chiffres. Cependant, 45 000 tonnes de déchets ne seraient toujours par recyclés chaque année.

A ce titre, le Conseil d'Etat est invité à répondre aux questions suivantes :

- 1. Genève est-elle en mesure d'assurer l'objectif de réduction de 25% des déchets d'ici à 2025 ? Quelle proportion de cette baisse drastique a déjà été effectuée ?
- 2. Comment le canton envisage-t-il d'encourager la population à accroître son taux de recyclage, notamment en ce qui concerne les déchets du type fer blanc, matériel électrique, déchets organiques, capsules de café et flaconnage en plastique ?
- 3. Le canton envisage-t-il de continuer à multiplier les points de collecte de sorte que tous les habitants se situent à environ 5 minutes de trajet de ceux-ci ?
- 4. Quelles mesures le canton envisage-t-il de mettre en œuvre pour favoriser l'accroissement du tri des déchets dans les zones urbaines ?
- 5. La loi 12397 votée en 2019 a-t-elle pleinement déployé ses effets? Quelle proportion de sacs plastiques à usage unique payants sont utilisés en comparaison des sacs biodégradables?
- 6. Le canton a-t-il réfléchi à l'opportunité de mettre en place le tri professionnel? Le cas échéant, comment compterait-il financer cette mesure et la mettre en œuvre?
- 7. Le passage au tri professionnel serait-il plus efficace et combien d'emplois pourrait-il générer pour le canton ?

Qu'il en soit d'ores et déjà remercié.

https://www.ge.ch/dossier/reduire-dechets-accelerer-transition-ecologique/agir-reduire-dechets/reduire-nos-dechets-source

³ http://ge.ch/grandconseil/data/texte/PL12397A.pdf